

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-France : Alexis Lamék chez Ossouka Raponda

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Maintenir le flambeau de la coopération bilatérale entre le Gabon et la France. C'est ainsi qu'il convient d'analyser la rencontre, hier, entre Rose Christiane Ossouka Raponda, Première ministre, et Alexis Lamék, nouvel ambassadeur de France au Gabon et à Sao-Tomé et Principe. Le diplomate français prend ainsi attache avec le gouvernement gabonais. Et ce, après sa récente présentation des Lettres de créance au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, tels que l'imposent les us et coutumes diplomatiques. Occasion pour Alexis

Lamék, de présenter d'une part ses civilités à la "patronne de l'Administration" et de lui dévoiler, d'autre part, sa feuille de route. Laquelle feuille de route repose essentiellement sur le renforcement de la coopération bilatérale. Non sans rappeler à son hôte l'importance de ladite coopération remontant à l'accession du Gabon à la souveraineté internationale.

Bien évidemment les sujets d'intérêt commun ont figuré en bonne place dans ces échanges entre les deux personnalités. Citons pêle-mêle la gestion de la pandémie mondiale, la Covid-19, le développement économique du Gabon et bien d'autres. La lutte contre les changements climatiques n'a pas été en reste,

d'autant que les dirigeants du monde réfléchissent actuellement sur cette problématique à Glasgow en Écosse où se tient actuellement la Cop-26. À en croire le nouvel ambassadeur : "l'axe Paris-Libreville est au beau fixe". Une relation vieille de plusieurs décennies et qu'il convient de maintenir voire renforcer.

Par ailleurs, le diplomate français a émis le vœu d'intensifier les échanges et autres rencontres avec les autorités gabonaises, dans le respect des intérêts respectifs et le souci de préserver la qualité des relations entretenues jusqu'ici entre le Gabon et la France. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que cette rencontre est loin d'être la dernière du genre.



La Cheffe du gouvernement échnageant avec l'ambassadeur de France au Gabon.

Max Anicet Koumba au tribunal le 25 novembre

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LOIN d'être close, "l'affaire Max Anicet Koumba", a pris un nouveau tournant avec le dépôt, mardi dernier, d'une plainte, au parquet du tribunal de première instance de Libreville, par un certain nombre d'acteurs politiques. Notamment l'ancien membre du gouvernement, Jonathan Ntoutoume Ngome, le président du Bloc démocratique populaire (BDP), Paskhal Nkoulou Nguema. Lesquels estiment que le leader du Rassemblement des Gaulois (RG) a "outragé et porté atteinte à l'honorabilité de la communauté Fang" à laquelle ils appartiennent, le jeudi 28 octobre dernier, à la tribune du Conseil national de la Démocratie (CND). Tout l'intérêt de cette action en justice réside dans le fait que c'est probablement pour la première fois, que le tribunal de Libreville est appelé à se prononcer sur une affaire touchant "à l'honorabilité" d'une frange de la communauté nationale.



Le leader du Rassemblement des Gaulois, Max Anicet Koumba dans de sale draps.

Pour ainsi dire, sur le plan pénal, Max Anicet Koumba risque gros. Vu qu'au sens des dispositions de l'article 284 du Code pénal, il encourt, en effet, "une peine d'emprisonnement de six à deux ans et une amende de 50 000 à 500 000 francs".

Sur le plan politique, si sa culpabilité venait à être établie par le tribunal le 25 novembre prochain, il devrait avoir toutes les peines du monde de s'en relever.

D'autant plus que sa formation politique se résume presque exclusivement à sa personne. Comme quoi, les excuses présentées, le 1er novembre dernier, par le leader du RG, à l'ensemble de la nation, ne semblent pas avoir mis un terme aux réactions d'indignation, colère et de condamnation aux propos "anti-républicains" qu'il avait tenus lors de la récente session ordinaire du CND.

Cémac/Représentation du Gabon : Joëlle Zoua Ona face à ses défis!



Joëlle Zoua Ona, nouvelle représentante résidente de la Commission de la Cémac désormais installée dans ses fonctions.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

LA nouvelle représentante résidente de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Joëlle Zoua Ona, a été installée à son poste mardi dernier.

Il lui a été rappelé les missions essentielles qui sont les siennes à la tête de cette institution. Entre autres: le suivi du recouvrement de la taxe communautaire d'intégration; la coordination des actions de la Commission auprès des administrations nationales et organisations internationales; la contribution au suivi des chantiers communautaires; la mise en place d'actions de communication dans l'optique de faire progresser l'esprit communautaire.

Joëlle Zoua Ona, qui remplace à ce poste Max-Williams Mourou,

appelé à faire valoir ses droits à la retraite, s'est aussitôt engagée à faire rayonner la Commission de la Cémac. Mieux, Mme Zoua Ona a, séance tenante, fait du recouvrement de la taxe communautaire d'intégration auprès des postes douaniers, son principal cheval de bataille. Normal. " (...) Pour pouvoir faire avancer les chantiers d'intégration de notre sous-région, la Communauté a besoin de financement", a-t-elle argumenté. Indiquant compter s'investir pleinement dans cette nouvelle fonction en tant que vitrine de la Commission de la Cémac en République gabonaise afin d'atteindre les objectifs assignés par les chefs d'État de la sous-région.

À noter que Joëlle Zoua Ona, nommée le 19 octobre dernier par le président de la Commission de la Cémac, le Pr Daniel Ona Ondo, est la 3e femme à occuper cette position au sein de ladite institution.